

DÉPARTEMENT
DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT
ET CANTON
DE RETHEL

COMMUNE
DE
COUCY

Conseil Municipal de Coucy

Séance 13 Mai 2013

Présidence: David POTIER, Maire

Présents : Thérèse RIVA, Francine CONNOT, Nadine DELSUC, Gilles MAILLARD,
Emmanuel SIMON, Andrée LARCHER

Absents ou excusés : Daniel LAMBERT, Laurence COULMY, Denis FOSSIER

Secrétaire de séance : Nadine DELSUC

La séance débute à 19H00 par la lecture et l'approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le Maire explique qu'il est nécessaire de répartir les budgets d'investissements votés lors de la précédente réunion de conseil entre différents sous comptes afin de pouvoir régler certaines factures d'investissements inscrites au chapitre d'investissement 23.

A savoir :

- 100 000 € au chapitre 204
- 194 300 € au chapitre 21

Les membres présents valident les décisions modificatives susnommées

Vote à l'unanimité

ACQUISITION DE MATERIELS

Achat d'un Ordinateur :

Le Maire informe les membres présents que suite à la mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité, l'ordinateur du secrétariat n'est plus assez puissant. Il propose donc aux membres d'acquérir un nouvel ordinateur. Après en avoir discuté les membres du Conseil Municipal décident l'achat d'un nouvel équipement chez Informatiq'Discount pour un montant de 699.99 € TTC.

Vote à l'unanimité

Achat d'une Tondeuse :

Le Maire indique aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de remplacer une tondeuse tractée qui ne fonctionne plus et qui n'est pas réparable en raison de son ancienneté.

Après en avoir discuté, et étudié les différents devis reçus, les membres de Conseil décident l'achat d'une tondeuse chez Cohesis pour un montant de 325 € TTC.

Vote à l'unanimité

ACHAT DE BACS A FLEURS

Lors de sa dernière réunion, le groupe de travail chargé de l'embellissement du village a proposé d'acquérir de nouveaux bacs à fleurs en complément de ceux déjà achetés l'an dernier.

Ces bacs supplémentaires seraient répartis dans les rues des 2 sections de la commune.

Après en avoir discuté, les membres présents

- Décident d'acheter 6 bacs Béton, 4 jardinières et 3 bacs ronds équipés de rehausses
- Retiennent l'entreprise Comat et Valco pour 3 455 € HT maximum.

Vote : 6 Pour et 1 abstention

DEMANDE DE SUBVENTION

Une demande de subvention du Foyer Socio-Éducatif du collège Vallière a été reçue, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 50 €.

Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Fin de Mise en disponibilité d'un Agent :

Le Maire informe les membres présents qu'un agent placé en disponibilité pour convenance personnelle a demandé sa réintégration. Différents scénarii de réintégration sont étudiés.

Dans l'intérêt du service, il est décidé de réintégrer l'agent à compter du 1^{er} septembre 2013, sur un poste d'agent d'entretien.

Radar Pédagogique rue Jean-Jaurès :

Le Maire expose aux membres présents les premiers éléments relatifs à fréquence et à la vitesse de circulation des véhicules, rue Jean-Jaurès. Il précise qu'une campagne de mesure complémentaire sera réalisée pendant la période de moisson pour en mesurer l'impact, sur la circulation.

La séance est levée à 20H15.